

Le Dumbéa

Novembre-décembre 2008

Bulletin d'information municipal de la commune de Dumbéa

Dispensé de timbrage

NUMÉRO 3

→ En mairie page 2

→ Sur la commune page 3

→ La sécurité

pages 4 et 5

→ Travaux et urbanisme page 6

→ Culture page 7

→ Infos pratiques page 8

Un Jeudi de Dumbéa haut en couleur !

Édito

Le Jeudi du centre-ville consacré à Dumbéa, le 9 octobre dernier, reflète à lui seul l'image que l'équipe municipale souhaite donner de notre commune : une image dynamique, accueillante, animée et agréable. Entre autres actions, divers projets sont actuellement à l'étude pour aider le tissu associatif à faire vivre et à promouvoir Dumbéa.

Cette image nécessite aussi que nos efforts portent sur la sécurité et, sur ce plan, une grande réorganisation des services est en cours. C'est le dossier de ce numéro.

Bonne lecture.

Le Maire,
Georges Naturel

→ Nouveaux visages en mairie

A la mairie, la réorganisation des services se poursuit avec notamment l'arrivée de nouveaux cadres aux affaires générales, au CCAS et au centre de secours. Présentation.

Patrick Pouperon (à droite) et Bruno Chitussi

L'adjudant chef Patrick Pouperon (à droite sur la photo) est le chef de corps des sapeurs-pompiers de Dumbéa. Soldat du feu depuis 25 ans, et professionnel depuis 1988, cet homme d'expérience est aussi un habitué du centre de secours de Dumbéa qu'il a vu se créer en 1995 et qui compte aujourd'hui 17 professionnels et 30 volontaires. Patrick Pouperon est secondé au centre de secours par l'adjudant Bruno Chitussi. Agé de 34 ans, membre fondateur de l'Union des sapeurs-pompiers de la Nouvelle-Calédonie, ce sapeur-pompier professionnel est également formateur, très impliqué dans le projet d'un centre de secours intercommunal.



< Ericka Michel

Ericka Michel est la nouvelle responsable du service des affaires générales de la mairie. Cette Calédonienne, maman de quatre enfants, vient de la mairie de Nouméa où elle a été tour à tour adjointe au chef du service culture et fêtes, de 1997 à 2002, chef du service des actions socio-éducatives et de l'insertion (SASEI) de 2002 à 2007, et enfin attachée du secrétariat général, de 2007 à septembre 2008. Titulaire d'un Bac +4, Ericka Michel est fonctionnaire, attachée principale du cadre d'administration générale de la Nouvelle-Calédonie.

Elisabeth Massonnet >

Le Centre communal d'actions sociales (CCAS) vient d'accueillir sa nouvelle directrice en la personne d'Elisabeth Massonnet. Titulaire notamment d'un diplôme d'assistante de service social et d'une licence de psychologie sociale, Elisabeth Massonnet travaillait à la DPASS, plus particulièrement au service de l'action sociale sur le secteur de Koutio. Elle connaît donc bien la commune et tous les partenaires sociaux et institutionnels avec lesquels le CCAS doit travailler.



→ Inscription sur les listes électorales : n'attendez pas la fin de l'année !

Pour pouvoir voter à partir de l'année prochaine dans votre commune, vous devez vous inscrire au plus tard le 31 décembre de cette année à la mairie, auprès du bureau des listes électorales (tél.: 41 40 07). Pour cela, vous devez remplir un certain nombre de conditions, plus ou moins restrictives en fonction du type d'élections concernées. Explications.

Principe

Tout électeur doit tout d'abord être inscrit sur la liste générale.

Cette inscription permet de participer aux élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Pour pouvoir voter aux élections provinciales, prévues l'année prochaine, vous devez également être inscrits, dès cette année, sur la liste spéciale.

Si vous êtes inscrits sur la liste générale mais que vous ne remplissez pas les conditions pour pouvoir figurer sur la liste spéciale, alors vous êtes automatiquement inscrits sur le tableau annexe.

Liste générale = liste spéciale + tableau annexe

Inscription à la liste générale

Conditions à remplir :

- Être de nationalité française ;
- Être majeur (il suffit d'avoir 18 ans avant le dernier jour de février 2009) ;
- N'être frappé d'aucune incapacité électorale ;
- En outre, pour être inscrit dans la commune, il faut soit :
 - Y posséder son domicile ;
 - Y avoir une résidence réelle et effective de 6 mois au dernier jour de février 2009 ;
 - Y être inscrit pour la 5^e fois sans interruption au rôle d'une des contributions directes communales et déclarer vouloir exercer les droits électoraux dans la commune ;
 - Y exercer en qualité de fonctionnaire public assujéti à résidence obligatoire (aucun délai de résidence n'est exigé).

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La carte nationale d'identité ou le passeport en cours de validité ;
- Un justificatif du domicile réel ou des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittance de loyer, d'eau, d'électricité, etc..)

Attention : les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2009 doivent prendre contact avec la mairie de Dumbéa, au plus tard le 31 décembre 2008, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Inscription à la liste spéciale

En l'absence de demande d'inscription sur la liste électorale spéciale, les électeurs, qui bien que justifiant des conditions pour être inscrits sur la liste électorale n'auraient pas déposé de demande d'inscription au plus tard le 31 décembre 2008, ne seront pas admis à participer à l'élection des membres des assemblées de province et du congrès. En cas de doute, renseignez-vous auprès du bureau des listes électorales (tél. : 41 40 07).

Conditions à remplir :

- être inscrit sur la liste générale au plus tard le 28 février 2009 ;
- justifier de 10 ans de résidence continue en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008, soit avoir un de ses parents remplissant les conditions pour être électeur au scrutin du 8 novembre 1998, soit avoir un de ses deux parents inscrit au tableau annexe et justifier d'une durée de domicile de 10 ans en Nouvelle-Calédonie au plus tard le 7 novembre 2008.

Pièces à produire au bureau des listes électorales :

- La preuve de 10 ans de domicile en Nouvelle-Calédonie peut être établie par tous les moyens propres à emporter la conviction de la commission administrative spéciale (quittances de loyer, titres de propriété, certificats de scolarité, certificats de résidence fiscale, avis d'imposition, attestations de logement, attestation de travail, etc..).

Tableau annexe

Si vous êtes inscrits dans le tableau annexe, vous ne pouvez donc voter que pour les élections nationales (présidentielle, législatives, municipales et européennes).

Mais si vous remplissez les conditions suivantes, il vous est encore possible de demander à être inscrit sur la liste spéciale, c'est-à-dire de devenir électeur aux élections provinciales prévues l'année prochaine :

- être inscrit sur la liste générale
- remplir l'une des 2 conditions suivantes :
 - être majeur depuis le 1^{er} novembre 1998 et avoir l'un de ses parents inscrit sur la liste spéciale (fournir une attestation d'inscription du parent sur la liste spéciale ainsi qu'une copie du livret de famille ou un extrait d'acte de naissance).
 - justifier de son domicile en continu en Nouvelle-Calédonie depuis les 10 dernières années (1998-2008) (fournir au moins l'un des documents suivants : certificats de travail, attestation de résidence fiscale, bulletins de salaire, avis d'imposition, quittances de loyers ou d'électricité ou d'eau ou d'ordures ménagères ou de téléphone fixe, certificats de scolarité).

Votre dossier de demande d'inscription est à déposer au plus tard le 31 décembre 2008 à la mairie de Dumbéa. Votre dossier sera transmis par la mairie à une commission qui se prononcera en mars 2009.

Important : rappelons que les absences hors de la Nouvelle-Calédonie durant ces 10 dernières années pour cause médicale, professionnelle, familiale, de formation, d'études... ne constituent pas forcément un obstacle, mais il convient de les justifier.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez vous adresser au bureau des listes électorales au 41 40 07.

Voter, un droit mais aussi un devoir !

SPORT

→ Dumbéa Karaté Club de l'or et du bronze chez les kiwis



Le club de karaté de Dumbéa, fort de ses 113 licenciés, termine sa saison en beauté : 8 jeunes karatékas du Dumbéa Karaté Club ont été retenus pour faire partie de la sélection calédonienne qui s'est rendue à Auckland, en Nouvelle-Zélande, à l'occasion des 13e Océania de karaté. Frédéric Roumagne (notre photo), Dylan Agamalu, Stéphane Barthélémy, Fonzino Beanou, Julien Manauté, Emmanuel Meureureu Goin, Kévin Tuisseka et Jean-Sébastien Vian rapportent une médaille d'or et 7 médailles de bronze. Le prochain rendez-vous du club : **samedi 25 novembre** pour une rencontre amicale.



mêmes élèves ont terminés vice-champions territoriaux cadets en perdant en finale contre la section sportive du lycée Petro Attiti. Félicitations à ces jeunes collégiens ! L'établissement a également remporté le titre en football benjamins et a gagné 4 titres en badminton individuel. Une belle récompense pour l'équipe des enseignants d'éducation physique constituée de Fabienne Briançon, Dominique Debarnot, Alain Romanet, Bertrand Ayrault, Jean-Marie Zumbiehl, Mike Villaz et Christian Dufour.

→ Ils sont champions

→ Open international de Dumbéa

Avec le concours de la mairie et de divers sponsors, 14 professionnels ont disputé la 18e édition de l'Open international de Dumbéa qui a vu la victoire du Tahitien Kirianu Blais, devant l'Australien Jason Norris et le Calédonien Jean-Louis Guépy. De leur côté, une soixantaine d'amateurs ont disputé leur propre Open. La remise des prix a eu lieu au club-house de Dumbéa, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



→ **Stage de natation**
Du 3 au 7 novembre prochain, un stage de natation est prévu à la piscine de Koutio, de 7h30 à 9h30, organisé par le club Dumbéa Natation.

Le 600 000^e licencié de la FFE est Dumbéen !

Le Centre Equestre de Dumbéa était à l'honneur dans le mensuel officiel de la Fédération Française d'Équitation, La Ref, dans son édition d'août dernier ! Extrait : « Le seuil des 600 000 licenciés a été franchi pour la première fois le vendredi 22 août dans la nuit. La licence a été prise par le Centre Equestre de Dumbéa près de Nouméa en Nouvelle-Calédonie. Là-bas, aux antipodes, nous sommes à la fin de l'hiver et Jean-Marcel Siu a décidé d'apprendre à monter à cheval pour pouvoir se promener avec sa fille pendant les vacances d'été qui seront en février. D'où son inscription et sa licence. « C'est systématique dès l'inscription », explique Danièle Urbain, dirigeante du club. Le CE de Dumbéa a été créé il y a seulement 3 ans et demi, par Danièle et Pascal Urbain associés à Joachim Ravazet qui vient de regagner la France. Les Urbain dirigent maintenant le club qui est situé à une vingtaine de minutes du centre de Nouméa. La Nouvelle-Calédonie est équestrement très active. Elle compte 22 clubs FFE et 2 200 licenciés. Le Centre Equestre de Dumbéa est le 3e plus gros émetteur de licences du territoire avec les clubs de La Gourmette et de l'Etrier de Nouméa (...) »

→ Les associations de Dumbéa se forment

Dans le cadre du plan de formation intercommunal, la commune de Dumbéa a souhaité mettre en place un cycle de formation à l'attention des associations afin de leur permettre de bénéficier d'une aide pour se structurer (gestion administrative et financière). Le CRIB est ainsi intervenu en septembre au centre culturel à raison de trois cycles de formation de deux demi-journées chacune. 34 associations ont répondu à l'invitation de la commune.



→ 2 nouveaux maîtres-nageurs à la piscine

Deux nouveaux maîtres-nageurs surveillent désormais les bassins de la piscine municipale de Koutio. Eric Josse et Cédric Cifra (de gauche à droite sur la photo) viennent ainsi compléter l'équipe de Dumbéa. Bienvenue à eux !



→ Récompenses

Le 1er octobre, la remise des trophées 2008 du «Challenge du jeune bénévole» a eu lieu au collège Tuband, en présence de personnalités du monde politique, sportif et de l'enseignement. Parmi les 20 lauréats, 3 jeunes du club d'aïkido de Dumbéa ont été promus : Pierre Claudel (médaille de bronze), Sonia Stuart (médaille d'argent) et Cindy Poircuite (médaille d'argent), sur la photo en compagnie du bureau, de Sylvia Tuihani, adjointe chargée des sports, et d'Ernest Waheo, conseiller municipal.



→ Actus

→ Des journées pédagogiques actives !

C'est une première à Dumbéa, c'est une première en Province Sud, c'est une première en Nouvelle-Calédonie : depuis le 3e trimestre, des activités récréatives, sportives et culturelles sont désormais proposées à l'ensemble des élèves des écoles maternelles et primaires sur la commune de Dumbéa à l'occasion de toutes les Journées Pédagogiques !

Ainsi, de 7h à 11h, sur accord parental, l'ensemble des enfants concernés sont désormais accueillis dans les écoles et encadrés par des animateurs municipaux. Durant cette matinée récréative, une collation leur est également servie. La Ville de Dumbéa propose ainsi une formule qui allie tout autant la joie des enfants (près de 1 000 élèves ont participé à la dernière journée) et celle des parents, qui n'ont plus ce sempiternel souci de la garde et de l'occupation de leurs enfants lors de ces mercredis.



→ L'insertion professionnelle pour les personnes handicapées

Le placement des travailleurs handicapés est une priorité du maire qui a annoncé sa participation aux travaux d'élaboration de la loi qui fixera le cadre de l'insertion professionnelle ainsi que les conditions de présentation aux concours des personnes en situation de handicap.

Plus de 100 personnes ayant obtenues une reconnaissance à la Commission d'Orientation et de Reclassement des Personnes Handicapées (CORH) ont été comptabilisées sur le fichier des demandeurs d'emploi de la commune de Dumbéa. Aujourd'hui et à la veille de l'adoption d'un projet de loi les concernant, **il est urgent qu'ils s'inscrivent en tant que demandeurs d'emploi et entreprennent les démarches nécessaires à leur reconnaissance auprès de la CORH !** Actuellement, seulement 20 personnes sont possesseurs de la carte. Pour tous renseignements, contacter le **23 28 55**, le **23 28 54** ou le **23 22 81**.

→ Dumbéa a fait son jeudi



Le 9 octobre dernier, le centre-ville de Nouméa était à l'heure dumbéenne. Près de 70 exposants s'étaient mobilisés pour cette soirée et les visiteurs n'ont eu que l'embarras du choix : artisanat, vente de produits locaux, plantes vertes, huître de la Dumbéa, marché de produits frais, agences immobilières... Côté animation, groupes locaux, majorettes et les démonstrations de dressage avec le club canin de Dumbéa ont rencontré de vifs succès. A noter aussi, aux côtés des services de la mairie, de nombreuses associations de la commune, sportives, culturelles, de loisirs ou encore caritatives.

→ Journée en faveur des femmes

La Ville de Dumbéa organise une journée récréative en faveur des femmes le samedi 22 novembre, de 10h à 16h, à la piscine de Koutio.

Cette journée sera l'occasion d'une rencontre entre femmes afin de s'informer sur les réseaux de proximité, de s'organiser sur la résolution de conflits, d'assister à la projection de « La convention des droits de la Femme » proposée par le gouvernement. Trois jours avant la journée internationale contre la violence faite aux femmes, cette journée du 22 novembre sera marquée ainsi par l'accueil des femmes au sein de la piscine municipale et se clôturera par un goûter organisé au parc de loisir. Inscriptions et renseignements auprès de Bruno Pruneddu, au **41 24 40**.

Police municipale,
gendarmerie,
centre de secours...

Une rent

La nouvelle équipe municipale de Dumbéa a pris à bras armés la commune. Après avoir repris des services à effectifs réduits, elle a remobilisé ses agents volontaires et méritaires pour atteindre la hauteur des attentes légitimes de la population. Après l'augmentation du centre de secours et la modernisation de leurs équipements, elle passe également, en partenariat avec l'Etat qui est garant de l'organisation de la gendarmerie et par une meilleure coordination avec elle. Plus de coopération intercommunale, avec Nouméa et le Mont-Dore, mais aussi avec une population plus vigilante, que

D'avantages d'effectifs

En matière de sécurité, l'une des premières actions de la municipalité a été de restructurer et de renforcer la police municipale. Cette dernière compte aujourd'hui 14 policiers auxquels il faut ajouter six agents, en formation depuis le 3 novembre pendant trois mois. Au total, en février prochain, la police municipale sera forte de 20 policiers, dont 15 gardiens de police et – grande nouveauté – 3 gardes-champêtres autour du chef de brigade et de son adjoint.

Côté gendarmerie, 16 militaires composent la brigade de Dumbéa dont 11 officiers de police judiciaire, auxquels s'ajoutent 7 gendarmes mobiles détachés exclusivement sur la commune depuis le mois d'août 2008. En outre, dès septembre 2009, le renfort de 2 militaires supplémentaires est déjà programmé pour anticiper l'ouverture de nouveaux quartiers dans la ville...

Au centre de secours de Dumbéa, 17 sapeurs-pompiers professionnels et 30 volontaires composent la brigade. A cette équipe s'ajoutent pendant la saison chaude 3 guetteurs, recrutés le mois dernier, dont la mission est de dépister les départs de feu et de donner l'alerte le plus rapidement au centre de secours.



Visite officielle du Haut-commissaire Yves Dassonville sur la commune de Dumbéa, le 29 août dernier, à l'invitation de Georges Naturel. Ici au centre de secours.



6 policiers municipaux et un garde-champêtre en formation pour 3 mois.

La sécurité renforcée



→ La vigilance de tous !

Pour réduire encore la délinquance et les délits sur la commune, les habitants doivent aussi accompagner cet effort en matière de sécurité.

Les cambriolages et autres vols constituent en effet la première forme d'insécurité dans la commune. Ils se commettent en semaine et la journée en l'absence des occupants. Les vols sur les chantiers – nombreux sur la commune – sont commis principalement la nuit et le week-end. Il appartient donc à chacun d'être plus vigilant, de ne pas, par exemple, laisser ses clés à l'intérieur de la voiture, de ne pas laisser – même quelques instants – les portières ouvertes sans occupant à l'intérieur. Il est important de ne jamais quitter des yeux son sac à main ou son portefeuille, de bien fermer les portes et fenêtres de sa maison, et de ne jamais laisser ses clés, sacs et autres objets de valeur à proximité visible de l'entrée ou près d'une fenêtre ouverte. L'installation d'alarmes chez soi est aussi recommandée.

La sécurité est l'affaire de tous, et c'est ensemble que nous y parviendrons.



Par le corps l'épineux dossier de la sécurité sur la commune, désorganisés et manquant cruellement de moyens pour offrir progressivement un service à la population, la municipalité, par la augmentation des effectifs de la police municipale, le renforcement de la sécurité à Dumbéa, l'ordre public, par un renforcement des forces de police globalement, la tendance porte vers une plus grande sécurité à Dumbéa. C'est avec ce nouvel élan et ces moyens que la délinquance diminuera à Dumbéa. Dossier.

Plus de moyens

Comme la police municipale en avril dernier, les pompiers auront un véhicule supplémentaire dès l'année prochaine. En matière de police municipale, le renforcement des effectifs (6 nouveaux policiers et 3 nouveaux gardes champêtres) s'accompagne d'une modernisation de leurs équipements et d'une optimisation de leurs actions : **plus souvent et plus longtemps sur le terrain.**

En ce qui concerne les forces de gendarmerie, outre les militaires basés ou exclusivement détachés sur Dumbéa, elles s'appuient en plus sur les brigades spécialisées qui interviennent à tout moment sur la commune pour des missions bien spécifiques. Ainsi, le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) compte désormais 12 hommes supplémentaires depuis le mois d'août ainsi qu'un chien piste-défense ; la brigade motorisée est composée de 12 motards attachés à la sécurité routière et le groupe de peloton mobile est fort de 32 militaires pour les interventions délicates, sans oublier le peloton d'intervention et de surveillance à cheval, souvent utilisé dans les zones peu accessibles du littoral et dans les chantiers désertés le week-end à Dumbéa...

Une meilleure organisation et une plus grande coopération

Alors que les moyens matériels et humains sont renforcés, le travail a été également réorganisé pour permettre d'affiner et donc d'optimiser les missions, tant préventives que répressives. Le chantier ne fait que débuter, il s'amplifiera encore dans les semaines et mois à venir. Les rapports des services municipaux (police, contrat local de sécurité et pompiers) arrivent désormais quotidiennement sur le bureau du maire. La police municipale occupe davantage le terrain que par le passé, plus longtemps, plus fréquemment et de plus en plus de nuit.

Le centre opérationnel de gendarmerie permet également une réponse plus rapide et systématique des patrouilles, entre 19h et 7h du matin. Enfin, chaque début de semaine, une réunion entre la police municipale, la gendarmerie départementale et la gendarmerie mobile permet à l'ensemble des acteurs de faire le point et de coordonner les actions à venir.

Une vraie volonté politique

Toutes ces mesures ne peuvent être efficaces sans une réelle volonté de l'ensemble des acteurs concernés dans la lutte contre la délinquance. Ainsi, le maire a relancé le Contrat Local de Sécurité pour être réactif et réajuster en permanence les actions sur le terrain entre tous les acteurs concernés (institutions, partenaires privés et associations) et par une mise en commun de leurs compétences et de leurs expériences.

Plus généralement, la tendance est à l'intercommunalité, entre les 4 communes du Grand Nouméa pour mutualiser les moyens : une fourrière et un centre de secours intercommunaux vont prochainement voir le jour, des actions de police préventives et répressives concertées entre les communes sont désormais conduites pour plus d'efficacité.

En effet, au fil des ans, la délinquance évolue ; les réponses doivent donc être adaptées, immédiates et coordonnées.



Les 3 guetteurs de Dumbéa en cours de formation au Mont-Koghi, avec leurs collègues de Nouméa et du Mont-Dore.

→ Révision du PUD

Le PUD de Dumbéa date de 2003. Cinq ans après son approbation, il peut être soumis à révision à l'initiative des autorités compétentes après avis du Comité provincial d'Aménagement et d'Urbanisme de la province Sud.

Le maire de la Ville de Dumbéa a ainsi sollicité cette mise en révision pour des nécessités impérieuses provoquées par le doublement de la population dans les 15 années à venir. Il est en effet prévu :

- la création de 3 ZAC dans le sud du territoire communal : Dumbéa-sur-Mer, le centre urbain de Koutio et Panda ;
- le projet SARL Entre Deux Mers, à l'entrée sud de la commune
- la réhabilitation du quartier de Saint-Quentin, limitrophe des trois communes Nouméa, Mont-Dore et Dumbéa...

→ Permis de construire

Affichage obligatoire !...

Le permis de construire accordé doit obligatoirement être affiché sur le terrain, avant l'ouverture du chantier et pendant toute la durée de ce dernier. Cet affichage se fera sur un panneau dont les indications seront lisibles de la voie publique. Il comportera de plus le nom, la raison ou la dénomination sociale ainsi que l'adresse de l'entrepreneur chargé des travaux. Le début et la fin de l'affichage devront être constatés par une personne habilitée.

Déclaration d'achèvement des travaux

Pour la visite de conformité de la construction, l'attestation de la bonne exécution des travaux d'assainissement et le procès verbal de réception de l'accès (entrée charretière) devront obligatoirement être délivrés avant tout dépôt de déclaration d'achèvement des travaux. La date de visite de conformité ne sera fixée qu'à cette condition.

→ Les chantiers en cours...

Le permis de construire de la future école maternelle du centre urbain de Koutio vient d'être déposé. L'établissement comportera 6 classes et sera ouvert à la rentrée 2010.

- Le parc pour enfants des Alamandas est en cours de finition. Il comprend une zone pour jeunes enfants et un terrain de volley. L'inauguration est prévue courant novembre.
- Les travaux de l'extension de la salle des arts martiaux ont débuté en octobre pour une durée de 10 mois (première tranche). La salle devra être livrée fin 2010 et être opérationnelle pour les Jeux du Pacifique de 2011.
- La première tranche des travaux de rénovation de la Boucle de Franko est achevée.
- Les travaux relatifs à la construction du pôle des sports de Koutio sont en cours d'achèvement.
- La mairie fait également l'objet de travaux de peinture pendant un mois.
- La ville a acquis un camion de pompier par appel d'offres. Il sera disponible fin 2009 au centre de secours.



→ Nouveau visage

Renaud Petit vient d'intégrer les services techniques de la mairie. Agé de 23 ans, ce nouvel agent municipal a suivi des formations de plombier et d'électricien qu'il met d'ores et déjà à profit dans les locaux municipaux et notamment les écoles de la commune...



→ Pour la rentrée scolaire 2009

Afin de préparer la prochaine rentrée scolaire et de pallier au manque de dix salles de classe, la Ville de Dumbéa a lancé des appels d'offres pour l'acquisition de modules préfabriqués et du mobilier scolaire.

→ L'environnement surveillé

Dans le cadre de l'aménagement des futures ZAC PANDA et DUMBEA SUR MER, un programme de suivi et de surveillance de l'environnement a été défini dans le but de contrôler les impacts des projets sur leur périmètre d'influence. Ce suivi est défini pour une durée minimale de 10 ans afin de couvrir la période de viabilisation des projets.

Une première campagne a débuté en août 2008 pendant un mois. En cette phase de pré-construction des ZAC, le bureau d'étude Soproner a été mandaté par la Secal pour mettre en place 50 stations de suivi et réaliser un « état zéro » de ces différents sites.

En partenariat avec des organismes locaux (SCO et CIE), Soproner a mis en place une équipe pluridisciplinaire permettant d'évaluer les perturbations du milieu naturel en se basant sur des indicateurs tels que la qualité des eaux, la qualité des sédiments, l'état de santé de la mangrove, l'état de santé des communautés marines et l'évolution de l'avifaune. Une seconde campagne de terrain est menée depuis fin octobre 2008, également sur une période d'un mois.

Durant ces deux campagnes et afin d'acquies l'ensemble des données environnementales nécessaires au suivi, une équipe de 5 à 10 personnes est mobilisée, sur terre et sur mer, entre la Spanc de Koutio et l'embouchure de la rivière de La Dumbéa.

→ Adressage, désormais un seul numéro !

Attention : seul votre nouveau numéro et votre nouvelle adresse sont en vigueur. La mairie annexe est à la disposition des administrés pour la délivrance de la plaque individuelle.

Renseignements au 41 40 30.



→ Attention à la dengue !

La dengue est toujours présente sur notre commune.

La population doit donc poursuivre le nettoyage de ses propriétés, notamment l'enlèvement de toutes les poches d'eau stagnante.

Pensez toujours à nettoyer le tour de vos maisons, vos jardins, videz tous les récipients qui contiennent ou qui pourraient contenir de l'eau stagnante.

Aujourd'hui, nous devons tous agir pour lutter efficacement contre l'*Aedes aegypti*.

→ Halte aux feux !



En cas d'incendie : appelez le 18 ou le 41 00 18
Indiquez avec précision le lieu, les abords, les moyens d'accès connus et, si possible, la direction prise par le feu.

Les feux de brousse mettent en danger des vies humaines et coûtent très cher à la collectivité. Les conséquences écologiques sont lourdes : destruction de la végétation et érosion des sols. Rappelons que, par arrêté municipal, toute mise à feu de végétaux est interdite du 1^{er} octobre au 31 mars sur tout le territoire communal, et reste interdite toute l'année dans les lotissements et les morcellements de Dumbéa.

Allumer un feu est un acte grave qui peut avoir des conséquences dramatiques. Les auteurs présumés peuvent être poursuivis devant les tribunaux et les coupables pourraient avoir à payer les préjudices occasionnés, y compris le coût de l'intervention des secours.

Il est recommandé de débroussailler autour des habitations et le long des clôtures afin de limiter la propagation des feux.

Planning de ramassage des déchets verts

Le volume des déchets verts ne doit pas excéder 1m³ pour leur ramassage. Les troncs doivent être découpés. Attention : les encombrants ne doivent pas être mélangés aux déchets verts. Ils sont ramassés en novembre uniquement. Les carcasses d'animaux doivent être ramassés et évacués par les propriétaires, la Ville de Dumbéa ne les ramasse pas.

Zone 1

1^{er} samedi du mois
Mont-Koghis, Giozzi, Les Pinèdes, Gelin, Les Horizons, Les Cycas, Les Alamandas, Douvier-Renard, Assen-Aïda, Berton, route des Deux-Communes, Pointe à la Luzerne, Val d'Auteuil.

Zone 3

3^e samedi du mois
Fayard-Auteuil, SICNC, Numa-Joubert, FSH 1^{er} secteur (dont la rue A. Schweitzer), Jacarandas, Pointe à la Dorade.

Zone 2

2^e samedi du mois
Katiramona-Poncet, avenue Boutan, route de Nondoué, Chabert, route de Koé, route de Carigou, route de la Couvelée, Calvaire, route des Palmiers.

Zone 4

4^e samedi du mois
Secal Koutio
FSH 2^e à 6^e secteur.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Une entrée libre et gratuite

Petits et grands, parents et grands-parents, chacun pourra trouver des livres, des magazines et des journaux en tous genres, à consulter sur place.

Lire à la maison et visiter Internet

Pour emprunter les ouvrages, une cotisation annuelle est demandée : enfant 500F, adulte 1000F, famille 2500F. L'adhésion permet d'emprunter 3 livres et 2 revues pour 15 jours. L'adhérent peut également consulter Internet, des jeux éducatifs ou des cédéroms.

→ La natte qui raconte

Chaque mercredi de 14h à 15h.



→ Une grande première pour la lecture

Pour la première fois depuis la création du prix Livre, mon ami, avec la volonté d'associer lecture et plaisir, la bibliothèque de Dumbéa a organisé un grand jeu ouvert à tous les enfants de CM2 et de 6^e de la commune, du 14 mai au 13 août.

Des jeunes motivés

Au terme de chaque séance, réunis autour d'un goûter, les participants se constituaient en un vrai comité de jeunes lecteurs, débattant et échangeant leurs impressions sur le livre en jeu le jour même.

Une quinzaine de jeunes lecteurs motivés et enthousiastes sont donc venus faire fonctionner leurs muscles ainsi que leurs neurones. En plein air, les enfants se sont affrontés sur leur vivacité et leur rapidité afin de répondre à un quiz portant à chaque fois sur l'un des livres du concours 2008.

**Une finale sérieuse et conviviale**

Le mercredi 20 août, nos lecteurs en herbe ont été conviés à la finale. Le livre que les enfants de la bibliothèque ont primé est La Guerre des vanilles de Florence Hinckel. Une jeune lectrice a également été sélectionnée pour porter la voix de la bibliothèque au scrutin territorial du 27 août lors duquel Les fées du camping, de Susie Morgenstern, est sorti grand vainqueur.

Des récompenses bien méritées

Enfin, tous les enfants se sont vus remettre des prix pour les récompenser de leur participation active et assidue. Chacun est donc reparti avec un roman et les premiers ont remporté de très beaux livres, pour leur donner encore et toujours le goût de lire, évidemment...

Une première expérience réussie : enfants et bibliothécaires sont ravis ! Vivement l'année prochaine ! Plus d'infos sur www.livremonami.nc

→ Le monde des pirates

« A l'abordage : pirates, corsaires et aventuriers » : un voyage enthousiasmant ! La bibliothèque a vécu au rythme trépidant des pirates durant les mois de septembre et octobre.

Bonnes prises pour les moussaillons !

Les jeunes moussaillons ont largement participé à la chasse au trésor junior. Les questionnaires sur les pirates mis à leur disposition à la bibliothèque ont été très prisés. Une quinzaine d'apprentis pirates ont pu participer à la finale à la bibliothèque Bernheim, le 18 octobre. Quelle ambiance !

Décors de corsaires

Les ateliers de travaux manuels ont également remporté un vif succès. Les jeunes flibustiers, plus enthousiastes et appliqués que jamais, ont répondu présents pour mettre leurs talents artistiques à l'épreuve.

Ils ont donc confectionné des objets « pirates » qui ont servi à la décoration de la bibliothèque. Une animation originale qui s'est déroulée dans la bonne humeur générale !



Les enfants créent une carte au trésor...



→ La médiathèque municipale prépare son ouverture

Les travaux de construction sont maintenant achevés. L'aménagement des abords extérieurs – clôture et espaces verts – suit son cours.

**Le personnel a emménagé**

Le 22 septembre, le personnel a quitté définitivement ses bureaux provisoires, au dock municipal du centre culturel de Koutio. Les bibliothécaires ont ainsi investi l'aile technique du bâtiment flambant neuf. Plusieurs mois sont encore nécessaires afin que tout soit prêt pour accueillir le public.

Ouverture en avril 2009

Les bibliothécaires s'activent pour équiper les salles de lecture de livres, CD et ordinateurs : réception des colis, enregistrement des ouvrages au catalogue informatisé, étiquetage et couverture de protection pour le prêt aux lecteurs. Les étagères, tables, chaises et fauteuils, actuellement en fabrication, devraient être livrés à Noël : un énorme mécano à monter pour y installer les romans, BD, livres pratiques, magazines et CD.

Bibliothèque municipale

Tél. : 41 95 55

56 avenue d'Auteuil, au centre culturel de Koutio.

Du mardi au vendredi : de 13h à 17h

Mercredi : de 9h à 12h et de 13h à 17h

Samedi : de 9h à 12h

Attention : horaires d'été !

Du 1^{er} décembre 2008 au 15 février 2009

Mardi et vendredi : de 13h à 16h

Mercredi : de 10h à 12h et de 13h à 16h

Samedi : de 9h à 12h

Jeudi : fermeture toute la journée

Centre culturel de Koutio

Tél. : 41 23 07

Fax : 41 20 20

Du lundi au jeudi, de 7h30 à 15h30

Le vendredi, de 7h30 à 14h30.

Maison du temps libre

Tél. : 43 24 00

256 avenue d'Auteuil, Koutio.

mtl@mairie-dumbea.nc

→ Agenda

Novembre

Samedi 1er novembre
Dream Read : arrivée au Parc Fayard
Football : FC Auteuil

Lundi 3 novembre
Challenge Michelet, du 3 au 7

Mardi 4 novembre
Golf : tournoi senior

Dimanche 9 novembre
Ecole du Dimanche à Koutio

Mardi 11 novembre
Commémoration de l'armistice de 1918

Samedi 15 novembre
Golf : tournoi dames
Football : FC Auteuil
Judo : rencontre AJCD

Lundi 17 novembre
Gymnastique : USEP, salle omnisports d'Auteuil

Mercredi 19 novembre
Golf : tournoi dames
Natation : détection section sportive

Samedi 22 novembre
Journée de la Femme, à la piscine de Koutio (lire page 4)
Judo : sélection juniors et cadets
Compétition d'escrime à 8h à la salle de Katiramona et regroupement des jeunes



Dimanche 23 novembre
Golf : T du Pro

Samedi 29 novembre
Karaté : journée Dumbéa Karaté Club

Décembre

Mardi 2 décembre
Kermesse Bénébig
Golf : finale seniors

Samedi 6 décembre
Coupe Noël 2008, jeunes ABCD
Journée du maire, réunion politique
Golf : coupe Président
Concert à la Maison du Temps Libre (Date à confirmer)

Mercredi 10 décembre
Golf : finale dames

Vendredi 12 décembre
Natation : coupe de Noël

Samedi 13 décembre
Equitation : course Blasons

→ Numéros utiles

Mairie de Dumbéa : 41 40 00 / Fax : 41 80 40
Mairie annexe : 41 40 30 / Fax : 41 64 66

Service de l'état civil : 41 40 07
Services techniques : 41 40 06 / Fax : 41 40 03
Service de l'urbanisme : 41 40 12 / Fax : 41 40 03
Service culture et fêtes : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Centre culturel : 41 23 07 / Fax : 41 20 20
Bibliothèque : 41 95 55 / Fax : 35 19 96
Maison du temps libre : 43 24 00 / Fax : 43 24 00
Service sports et jeunesse : 41 22 26 / Fax : 41 22 26
Piscine : 41 24 40 / Fax : 41 22 93
Golf : 41 80 00 / Fax : 41 94 47
Caisse des écoles : 41 02 50 / Fax : 41 02 52
CCAS : 41 40 28 / Fax : 41 40 33
Centre de secours : 41 00 10 / Fax : 41 00 14
Police : 41 88 88 / Fax : 41 00 80

→ Tout toutes Infos vient de reparaitre



Le 14^e numéro du journal *Tout Toutes Infos*, fait par et pour les jeunes (et les moins jeunes), vient de paraître. Réalisé par des jeunes journalistes et photographes amateurs au sein de la Maison du Temps Libre de Dumbéa, le magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la commune, ainsi que dans les différents centres culturels, bibliothèques et CDI des établissements scolaires de toute la Nouvelle-Calédonie. Après quelques mois en sommeil, le bimestriel est donc relancé, financé dans le cadre du Développement Social Urbain. L'équipe est toujours à la recherche de volontaires, journalistes, dessinateurs, photographes... et d'idées d'articles. Alors, à bon entendeur...

Pour tout renseignement, contacter le coordinateur Dominique Katrawa, au 43 24 00.

→ Un concert et deux expositions

La Maison du Temps Libre programme trois rendez-vous artistiques pour les mois de novembre et de décembre : un concert, une exposition de fin d'année des travaux des enfants des ateliers et une exposition de peinture. Les dates restent à confirmer.

Une exposition de peinture

Mi-novembre, la Maison du Temps Libre accueillera pendant deux semaines une exposition de peinture de l'atelier de Denise Tiavouane. Renseignements auprès de Patrice Kaikilekoffe, au 43 24 00.



→ Du karaoké tous les vendredis soirs !

Pour les amateurs de chansons, de tous les genres, un karaoké est organisé à la Maison du Temps Libre tous les vendredis soirs, de 18h à 20h, jusqu'à la fin de l'année. Mise en place depuis septembre, l'animation est gratuite et ouverte à tous.

Renseignements auprès de Caroline Bernard, au 43 24 00.



...un concert...

Les groupes de musique de la Maison du Temps Libre présenteront leurs répertoires, le 6 décembre prochain, en compagnie d'un ou deux invités extérieurs. Renseignements et inscription auprès de Jimmy Robert, au 43 24 00.

... et une exposition de fin d'année !

Début décembre, une exposition des travaux réalisés tout au long de l'année par les enfants au sein des différents ateliers sera organisée à la Maison du Temps Libre. Elle devrait durer une dizaine de jours. Renseignements auprès de Patrice Kaikilekoffe, au 43 24 00.

→ Le pass-vacances du 3 au 7 novembre

Le pass-vacances du 3 au 7 novembre

Le pass-vacances est mis en place pendant les petites périodes de congés scolaires. Sous la forme d'ateliers tournants, les enfants et les jeunes, de 6 à 15 ans, pratiquent toutes sortes d'activités socio-éducatives, artistiques, sportives et ludiques.

Il est également prévu de découvrir le centre nautique de Plum.

Ces ateliers, situés à la Maison du Temps Libre, au-dessus de la caserne des pompiers, sont ouverts de 7h30 à 16h30. Ils sont dirigés par une équipe pédagogique compétente, composée d'intervenants spécialisés et d'animateurs diplômés.

Les tarifs, repas inclus, sont les suivants :

- 5 500 F, par semaine et par enfant, avec un tarif dégressif pour 2 et 3 enfants
- Le pass-vacances est gratuit pour les personnes titulaires de la carte aide médicale A et B
- Les bons Cafat sont acceptés et donnent le droit à 3 000 F de réduction.

A noter qu'une navette gratuite est prévue pour prendre les enfants au sud et au nord de la commune.

Pour tout renseignement, contacter Valérie Bati, par fax ou téléphone, au 43 24 00.

